




DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2022

Présents : Mmes Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, Aurélien DALOZ, Yves LEGUAY,
Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Pierre TROUCHE

Procuration : Mme Anne-Marie ANTERRIEU a donné procuration à Mme Hélène DEVILLER
Mme Stéphanie GAUTIER a donné procuration à M. Philippe LORINQUER
M. François BONHOMME a donné procuration à M. Josian RIBES
M. David HURTADO a donné procuration à Mme Nathalie ARTIGNAN
M. Yannick SERIN a donné procuration à M. Yves LEGUAY

Absent : -

Secrétaire de séance : Nathalie ARTIGNAN

Nombre de Membres En exercice : 23 Présents : 18+5 proc. Votants : 23
Date convocation 24/06/2022 Date d'affichage 24/06/2022
Acte rendu exécutoire Date transmission à la Préfecture le 01/07/2022
Le Maire, Josian RIBES 

Objet : Travaux de confortement de la Porte Romane – demande de financement complémentaire auprès de Sète Agglopôle Méditerranée

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 24 mars 2021, le Conseil Municipal avait délibéré favorablement sur la réalisation de travaux de confortement de la porte monumentale romane, dite « Porte de la première enceinte » et le dépôt de demande de subventions correspondantes auprès des financeurs potentiels.

Il rappelle que le montant prévisionnel du projet, intégrant la majoration de l'index du BT03, s'élève à 56 613€ HT (maîtrise d'œuvre incluse). Sur cette base, la qualité du projet lui a permis de bénéficier d'une subvention de 11 300€ de la part du Conseil Départemental de l'Hérault, et de 11 042€ de la part de la Région Occitanie, soit environ 40% d'aide.

Par ailleurs, il avait été proposé de compléter le montage financier du projet par la mobilisation du Fonds de Concours mis à disposition des communes par Sète Agglopôle Méditerranée pour la période 2021-2026, dossier non déposé à ce jour.

Tenant compte des aides financières déjà attribuées et des règles particulières encadrant le Fonds de Concours (participation ne pouvant être supérieure à la participation communale sur le montant total HT restant à charge), il est proposé de modifier le plan de financement du projet comme suit et de solliciter l'appui financier correspondant de Sète Agglopôle Méditerranée :

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20220629-2022-DELIB-46-DE
Date de télétransmission : 01/07/2022
Date de réception préfecture : 01/07/2022

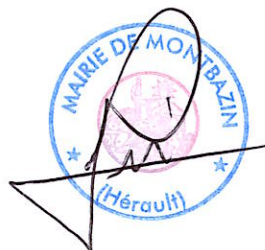
DEPENSES		RECETTES	
- Travaux de confortement de la Porte Romane (maîtrise d'œuvre incluse)	56 613€ HT	- Conseil Départemental de l'Hérault (20%)	11 300€
		- Conseil Régional Occitanie (19,5%)	11 042€
		- Fonds de Concours – Sète Agglopôle Méditerranée (30,25%)	17 135€
		- Autofinancement (30,25%)	17 136€
TOTAL	56 613€ HT		56 613€ HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède, et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'actualisation du plan de financement relatif aux études et travaux de confortement de la Porte Romane, tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès des Sète Agglopôle Méditerranée au titre du Fonds de Concours.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20220629-2022-DELIB-46-DE
Date de télétransmission : 01/07/2022
Date de réception préfecture : 01/07/2022